

Décision

Générale

colonial

Décision n° 101-450-1934 Nomination.

n° 101-450-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mai 1934

Numéro JO

n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro

31 mai 1934

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Calif Orsamar a été nommé gardien de la cité enfantine et touchera une somme mensuelle de 100 franes (cent francs), à compter du 12 avril 1934.